



RAS JODOIGNE

Section jeunes - SAISON 2023-2024

Nous vous communiquons déjà quelques informations pratiques pour la reprise :

1 - La reprise des entrainements est prévue aux dates suivantes :

- Catégories U5-U6 / U7 / U8 / U9 -> **vendredi 11 août** à 17.30.
- Catégorie U10 -> U13 -> **jeudi 10 août** à 17.30.
- Catégorie U14 -> **mercredi 9 août** à 18.45
- Catégories U15 / U16 / U17 -> **mardi 8 aout** – 18.30
- Catégorie U19 -> **lundi 24 juillet** - 18.30.

- Entraînements spécifiques gardiens de buts : **lundi 18 septembre** à 17.30.

Contacts :

- Johan Grommen (Directeur sportif jeunes) Tel : 0495/ 31 89 23.
- Bertrand Art (Coordinateur) Tel : 0471/ 06 02 34.
- Johan Grommen (Coordinateur) Tel : 0495 / 91 72 30.
- Via le site www.rasjodoigne.be

2 - Le club alignera des équipes dans toutes les catégories :

U6 (festifoot) -> U19. Les équipes U10 à U19 sont qualifiées pour jouer en séries provinciales (1 équipe par catégorie).

- *Il est à noter que la catégorie U19 Prov n'est pas gérée par l'école des jeunes, et fait partie des équipes seniors. Contact ->. Jean-Michel Hanquin (Entraîneur) Tel : 0487 / 52 86 00.*

3 - L'ACFF a délivré le LABEL 2 étoiles au club de la RAS Jodoigne. Le club a complété la demande pour obtenir le label 3 étoiles en 2024.

4 - La cotisation.

Suite à la forte augmentation du cout de l'énergie en 2022, nous sommes dans l'obligation d'adapter légèrement le prix des cotisations.

Montant des cotisations **AVEC** le nouveau pack équipement :

U6	U7 à U9	U10 à U13	U14 à U19
310 €	355 €	385 €	415 €

Cette cotisation devra **être régularisée au plus tard pour le 30 juillet 2023.**

**Le montant de la cotisation est à verser sur le compte de l'ASBL
« ECOLE DES JEUNES DE LA RAS JODOIGNE »**

BE64 7320 4017 7552

(Indiquer : Nom et prénom du joueur + date de naissance).

Pour un paiement effectué **avant le 30 juin**, le club accorde une réduction de **25 eur** (montant à déduire de la cotisation lors du paiement).

Montant à payer si paiement avant le 30 juin 2023			
U6	U7 à U9	U10 à U13	U14 à U19
285 €	330 €	360 €	390 €

Le montant de la cotisation comprend : Un pack d'équipement de **8 pièces**, les collations après les matchs à domicile / les frais de Fédération / les assurances / eau / électricité / chauffage / lessive des équipements/ défraiements des formateurs / entretien des terrains et locaux / achat matériel / deux foot pass pour la saison 2023-2024 donnant droit à l'entrée gratuite à tous les matchs disputés à Jodoigne (jeunes mais également les matchs des équipes adultes dont notamment l'équipe A qui évolue en 3eme nationale). Les pass ne donnent pas le droit d'entrée gratuite aux matchs de Crocky cup (Coupe de Belgique).

Ceci sera l'assurance pour nous, comme pour vous, que votre enfant sera bien inscrit à la RAS Jodoigne pour la saison 2023-2024.

A titre indicatif, le **coût réel** de votre enfant, pour **UNE** saison de football, s'élève à **360 eur** (hors pack équipement).

Le fait de verser cette cotisation marque votre accord sur l'ensemble du règlement d'ordre intérieur (ROI). Ce règlement en constante évolution est accessible sur notre site internet.

Pour votre information, les **mutuelles délivrent un document** à faire compléter par le club, sur base duquel, elles vous remboursent une partie de votre cotisation.

Le comité a désigné **Frederic Peeters (0478/25.27.26 ou rasjodoigne@hotmail.com)** comme responsable du suivi des cotisations. **Marouska Vermeulen (secrétaire des jeunes)** sera votre interlocutrice lors des jours d'entraînements au stade (**0477/904694 vermeulenasjodoigne@outlook.be**).

Il vous est loisible de prendre contact avec ces deux personnes pour obtenir des explications ou informations concernant la cotisation.

Pour les parents « assujettis à la TVA », une facture de sponsoring équivalente au montant de la cotisation augmenté de la TVA 21%, pourra être délivrée. La liste des parents-sponsors sera accessible sur le site web du club.

Commande du pack équipements - procédure :

Cette saison, les parents auront accès à une application, qui permettra de commander le pack équipement (choix des tailles à indiquer lors de la commande). Si le joueur est en ordre de cotisation, la commande sera validée et livrée au club au plus tard la semaine suivant la date de commande. Lors de la commande, il est impératif d'indiquer le nom et prénom de l'enfant, sans quoi la commande ne pourra pas être libérée.

Composition du pack équipement :

Un training complet / un t-shirt / un maillot d'entraînement / un short / 2 paires de bas / un sac à dos.



Le pack « équipement UHLSPORT »

Nous vous rappelons que le port de l'équipement du club est obligatoire, pour participer aux matchs et entraînements. Les joueurs devront être en ordre de cotisation pour la reprise des championnats en septembre.

La Direction de la RAS Jodoigne.